

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 20 et 21 octobre 2014**

**2014 R. 232** Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 7 octobre 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de la Commission de médiation relative au droit au logement opposable :

- Mme Laurence GUILLEM, suppléante (fonctionnaire) en remplacement de Mme Fabienne THIBAUT, désignée les 19 et 20 mai 2014.